



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 116334

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les conditions de soutien de l'armée au transport de paille et de fourrage pour les agriculteurs victimes de la sécheresse. Depuis plusieurs mois, les représentants du monde agricole demandent à ce que l'armée puisse aider directement à la prise en charge du transport de paille et de fourrage, indispensables à la pérennité des exploitations agricoles victimes de la sécheresse. Alors que les récoltes de blé sont en cours, et que la décision de réserver ou de broyer les pailles par les céréaliers est déterminante pour permettre d'offrir aux éleveurs les volumes nécessaires, les conditions financières et techniques de transport offertes par l'armée semblent dissuasives. L'expression de la solidarité nationale envers les éleveurs passe par la prise en charge d'une partie significative des coûts de transport et une organisation concertée des modalités d'acheminement vers les exploitations. En conséquence, il souhaite connaître les dispositions déjà prises en ce sens, ou qu'il compte prendre pour permettre à l'armée d'assurer le plus efficacement et au moindre coût cette mission au service de la solidarité nationale. Il souhaiterait aussi disposer des éléments financiers permettant d'évaluer le coût réel de la mise en place de ces transports, afin de pouvoir notamment le rapporter aux conséquences financières de certains engagements militaires de la France.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116334

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8471

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)